



Le Président

RENOUVELLEMENT DU SOUTIEN DU GROUPE BOUYGUES AU PACTE MONDIAL DE L'ONU

Depuis le 8 décembre 2006, l'ensemble des cinq métiers du groupe Bouygues ainsi que la maison mère sont adhérentes au Pacte mondial de l'ONU.

Par cette adhésion, Bouygues s'engage à adopter, promouvoir et faire respecter un ensemble de règles fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Cet engagement se traduit également auprès de nos sous-traitants et s'est traduit en 2008 par la publication d'une charte « *RSE fournisseurs* », directement inspirée des principes du Pacte mondial.

La démarche développement durable du groupe Bouygues s'est approfondie en 2008. Nous sommes passés du stade de la réflexion à celui de l'action. Les efforts, que nous allons poursuivre, correspondent pour la plupart aux 10 principes du Pacte Mondial. L'ensemble de nos métiers ont établi des « feuilles de route », en relation avec leurs enjeux, assorties d'objectifs mesurables.

Chez Bouygues SA, une direction du développement durable entretient une dynamique d'amélioration continue fondée sur le partage des meilleurs pratiques. Des actions concrètes sont menées par des comités de travail transversaux sur les thèmes suivants : mesure et réduction des émissions de CO₂, Qualité-Sécurité-Environnement, reporting extra-financier ou encore achats responsables.

En tant que Président-directeur général, je renouvelle ainsi mon soutien à la démarche du Pacte mondial de l'ONU, vecteur de progrès pour l'ensemble de nos métiers.

Le 3 décembre 2008,

Martin BOUYGUES



COMMUNICATION SUR LE PROGRES BOUYGUES SA

SEPTEMBRE 2007 – NOVEMBRE 2008

Des « outils » pour travailler à la réduction des émissions de GES

Aujourd'hui, Bouygues est un groupe industriel diversifié dont les métiers s'organisent autour de deux pôles : la Construction avec Bouygues Construction (BTP et Electricité), Bouygues Immobilier et Colas (Routes), et les Télécoms-Médias avec TF1 et Bouygues Telecom. Cette diversification entraîne des enjeux et politiques très différentes selon les filiales, qui définissent leurs propres feuilles de route et publient leurs propres COP.

Deux enjeux majeurs sont toutefois partagés par l'ensemble des filiales du Groupe et pilotés par Bouygues SA : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la politique sous-traitants et fournisseurs. Pour intensifier et mutualiser ces politiques, la direction du développement durable de la maison mère a déployé depuis un an des outils multimédia innovants ainsi qu'une charte RSE directement inspirée des principes du Pacte mondial.

Partager les connaissances avec *ByPedia*

Confronté au défi à venir de la construction durable, le groupe Bouygues a déployé un site extranet collaboratif spécialement consacré à ce thème. Le portail *ByPedia* propose de mutualiser les connaissances et retours d'expériences dans ce domaine, afin de faciliter l'intégration des nouvelles technologies dans ses projets. *ByPedia*, ouvert à l'ensemble des collaborateurs de Bouygues ainsi qu'à certains partenaires et prestataires, fonctionne selon les principes du web 2.0 (wikis, forums, auto-régulation) et a été développé intégralement en interne.

Mesurer les émissions de gaz à effet de serre avec *CarbonEco*

Une stratégie de réduction des émissions de CO₂ a été définie pour l'ensemble du groupe Bouygues depuis 2007. La difficulté, pour un groupe comme Bouygues, diversifié et très décentralisé, est de parvenir à mesurer efficacement et rapidement ses émissions de gaz à effet de serre. Un logiciel spécifique a ainsi été conçu pour calculer le bilan carbone® de projets et d'unités opérationnelles. Baptisé CarbonEco™, ce logiciel a pour objectif d'anticiper l'intégration de la contrainte carbone aux projets et de proposer aux clients des éco-variantes. Cet outil, déployé en collaboration avec le cabinet *Carbone4*, a obtenu l'accord de l'Ademe.

Réduire l'empreinte écologique du parc véhicule avec *Scope3 - Eco Conduite*

Les métiers du groupe Bouygues ont pris des mesures pour diminuer les émissions de CO₂ de leur flotte de véhicules professionnels, en revoyant notamment le parc véhicule (choix du diesel, motorisations les plus basses) et les critères d'attribution. Pour aller plus loin et impliquer les collaborateurs, une formation ludique, rapide et interactive est proposée pour

apprendre à conduire de manière plus souple, sans excès et donc de façon moins polluante. Ce module « éco-conduite » s'intègre à un logiciel de sécurité routière appelé SCOPE3. Il est accessible à tous les collaborateurs du groupe Bouygues en France. Une campagne de sensibilisation a été lancée sur ce programme (cf affiche ci-dessous).

Devenez

éco-conducteur



Participez à la politique développement durable
de votre entreprise et réduisez vos émissions de CO2...



...en vous
formant en ligne sur
www.eco-conduitebouygues.com

La charte RSE

Les achats et les contrats de sous-traitance sont une composante très importante de l'activité de Bouygues. La nouvelle charte RSE fournisseurs, publiée en 2008, témoigne de l'engagement de l'ensemble des entités de promouvoir les principes du Pacte mondial auprès de leurs fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants et prestataires de services. Elle reformule et reprend notamment l'ensemble des principes 1 à 6 sur les droits de l'homme et le droit du travail. Cette charte est jointe aux contrats-cadre et peut entraîner, en cas de manquement, l'application de mesures coercitives prévues au contrat.

Premiers résultats et objectifs 2009

Les données consolidées Groupe sur les gaz à effet de serre seront disponibles à partir de fin 2009, une fois l'outil CarbonEco déployé et mis en oeuvre. Une vingtaine de bilans carbone® d'unités opérationnelles ont d'ores et déjà été menés en 2008, ainsi que les bilans carbone complets de TF1, Bouygues Telecom et Bouygues Immobilier (voir leurs communications respectives). Concernant la politique de réduction des émissions de CO2 du parc véhicule, plusieurs mesures dont la généralisation de l'usage du carburant *DieselExcellium* de Total et le choix des véhicules les moins émetteurs de CO2 dans leur catégorie ont permis une réduction des émissions de 3,7% environ. La politique d'éco-conduite devrait porter cette part à 5% en 2009.

La charte RSE a été diffusée à l'ensemble des filiales et est diffusée progressivement aux fournisseurs *via* la signature des contrats cadres. Elle s'inscrit dans une politique d'achats responsables menée par un comité transverse consacré à ces thématiques. En 2009, un outil permettra ainsi l'évaluation des fournisseurs du groupe Bouygues selon les critères RSE.

Pour en savoir plus :

<http://www.bouygues.com/fr/developpement/index.asp>

<http://www.construirenotreavenir.com>

http://www.bouygues.com/fr/finance/mediatheque/pdf/RA_2007_fr/RA2007_fr.pdf

Pour télécharger la charte RSE fournisseurs, en français ou en anglais :

http://www.construirenotreavenir.com/uploads/pdf/charte_rse_fournisseurs.pdf